



SPECIALEMENT POUR LES ABONNES AUX COMMUNICATIONS DE LA CFTC DXC ESF !

NUMERO XXV

Bonjour,

Comme vous le savez Mars est la période des giboulées.

C'est donc une pluie d'informations que nous vous adressons dans ce dixit.

Les grêlons : Le jugement du tribunal sur le système d'évaluation, la non communication de la Direction sur le sujet et les risques sur les employés.

La bruine : Le versement de la prime Macron et ses détails.

En espérant le beau temps dans notre prochain DIXIT.

INFORMATION SUR LES EVALUATIONS



La CFTC dénonce avec la plus grande vigueur la manipulation de la Direction Entreprise Services France (ESF) voulant adapter le système d'évaluation FY19 (avril 2018 à mars 2019) alors que le cycle touche à sa fin. Les entretiens de fin d'année ont eu lieu et les instances représentatives du personnel s'appuient sur la loi pour cette contestation.

Article L1222-3

« Le salarié est expressément informé, préalablement à leur mise en œuvre, des méthodes et techniques d'évaluation professionnelles mises en œuvre à son égard.

Les résultats obtenus sont confidentiels.

Les méthodes et techniques d'évaluation des salariés doivent être pertinentes au regard de la finalité poursuivie. »

La CFTC attend de la Direction ESF d'appliquer la décision de justice d'annulation à compter du 1er avril 2018 du dispositif d'évaluation et se tient à sa disposition pour discuter d'un dispositif d'évaluation à venir vertueux.

La CFTC est au côté des salariés qui se sentent menacés par leur cycle d'évaluation FY19 à l'occupation de leur poste de travail. N'hésitez pas à nous contacter.

PRIME MACRON

Après des réunions de NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) FY19 sans aucune proposition de la part de la Direction, celle-ci a décidé de façon unilatérale de verser la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat selon les modalités suivantes qui doivent être présentées et précisées au CE ESF du mois de mars :

- Montant de la prime : 500 euros maximum
- Bénéficiaires : les salariés ayant un salaire annuel brut inférieur à 39000 euros
- Versement : sur la paie de mars



BESOIN D'UN PEU ARGENT



Vous avez la possibilité de débloquer dès maintenant une partie de votre épargne PEG, celle qui a dépassé la période de 5 ans.

Pour cela, accédez à votre espace personnel sécurisé :

Allez sur le site Natixis (<https://epargnants.interepargne.natixis.fr/>).

Vous avez pour le moment la possibilité d'accéder aux deux espaces sécurisés :

- Celui d'HPE (fermé aux versements), avec le numéro d'entreprise 2500,
- Celui d'ESF, avec le numéro d'entreprise 122500.

Allez sur l'espace **d'HPE (fermé aux versements)**, avec le numéro d'entreprise **2500** puis dans la rubrique : *vos opérations > réponse disponibilité > débloquer en partie ou l'ensemble de votre épargne disponible*.

NB : A noter que le montant indiqué est hors frais et prélèvements sociaux.

TICKET RESTAURANT : REPORT DU SOLDE 2018



Vos titres **Ticket Restaurant® émis en 2018** sont périmés au **28 février 2019**. Depuis le **2 mars 2019**, vous pouvez procéder à l'échange et/ou effectuer un don à la Croix-Rouge française et ce **jusqu'au 15 mars 2019 (inclus)**.

La demande d'échange se fait depuis le site **MyEdenred**.

QUELQUES AVANTAGES D'ETRE ADHERENT CFTC

→ Notez bien qu'une adhésion à la CFTC vous donne droit à des protections (au travers de contrats conclus avec la MACIF):

1. Une protection Juridique

- Information juridique - droit du travail - vie privée. L'accès au service d'Information Juridique est possible du lundi au samedi (hors jours fériés ou chômés) de 8h à 19h.
Au 02 51 86 61 09, l'adhérent devra donner son numéro d'identifiant INARIC pour être mis en relation avec des experts.

2. Une protection vie privée

- Prévoyance Humanis : Par défaut l'ensemble des adhérents à la CFTC bénéficient d'un capital décès de 5000€, réservé aux personnes en activité professionnelle.

COMMENT DEVENIR ADHERENT CFTC



Tout le monde peut-il rejoindre la CFTC du nouvel ESF ?

Presque ! L'appartenance à la CFTC est incompatible, parce que fondamentalement contraire à nos principes, avec l'adhésion ou la manifestation ouverte de sympathie à des formations politiques qui militent en faveur de l'instauration de systèmes totalitaires ou xénophobes. Nous ne parlons pas politique (droite-gauche) dans nos réunions.

Comment adhérer ? Si nos valeurs vous séduisent, il suffit de nous contacter sur contact.esf@cftcdxc.fr !

**TOUS UNIQUES,
TOUS UNIS !**

Un syndicat + un réseau social : choisissez la CFTC ESF !

Adhérez maintenant pour être mieux informé et défendu !

Renseignements : contact.esf@cftcdxc.fr | **Témoignages :** www.cftcdxc.fr/envie-dadherer

La CFTC est **100%** à votre service !
contact.esf@cftcdxc.fr [cftcdxc.fr](http://www.cftcdxc.fr)

<http://www.cftcdxc.fr/>

S'abonner aux communications pratiques de la CFTC ESF

Accéder à nos dossiers pré-scission ESF : www.cftchpe.fr

Vous informer en temps réel, vous donner la parole et répondre à vos questions : [le Blog](#) !

Interlocuteurs : <http://www.cftcdxc.fr/>

Si vous recevez ce message directement, c'est que vous êtes abonnés

aux communications de la CFTC et contents de l'être !
Vous avez le droit de transmettre ce document à vos collègues de travail
qui ne reçoivent pas nos messages pour qu'ils s'abonnent et profitent
à leur tour de nos informations pratiques.
Pour ne plus recevoir nos communications : c'est immédiat,
il suffit de le signaler en répondant au dernier message reçu.